

## **INTERPELLATION URGENTE**

**du groupe CSPO, par la députée Graziella Walker Salzmann, concernant: quand l'office de construction des routes nationales connaîtra-t-il la paix? (11.09.2012) 5.216**

### Critères d'urgence

Actualité de l'événement: Communiqué de presse du DTEE du 5 septembre 2012.

Imprévisibilité: On ne pouvait pas prévoir qu'en plus de son chef, l'Office de construction des routes nationales devrait encore repourvoir deux autres postes de cadres.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure rapide: Un retard supplémentaire dans la réalisation de l'A9 ne pourrait pas se justifier sur le plan économique. Pour que les travaux avancent, il faut que les ressources humaines soient à disposition.

Ces dernières semaines, deux nouveaux cadres de l'Office de construction des routes nationales ont remis leur démission pour la fin de l'année, alors que le poste de chef de l'Office est vacant depuis des mois. Cela soulève des questions, notamment après que le Conseil d'Etat ait informé sur l'état des travaux de l'A9 et mis cartes sur table lors de l'information aux médias du 25 juin 2012, en présence du directeur suppléant et chef de la division Infrastructure routière de l'Office fédéral des routes.

Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement avoue dans le communiqué de presse du 5 septembre 2012 que l'affectation des deux fonctions de cadres et la recherche toujours pendante d'un chef de l'office posent d'énormes défis. Il mettrait actuellement tout en œuvre pour repourvoir au plus vite ces postes vacants.

Autant de ressources engagées sans succès? Pourquoi la réaffectation s'avère-t-elle si difficile? Le calendrier pourra-t-il être tenu au vu des importants défis en matière de personnel, ou le Haut-Valais risque-t-il d'attendre encore plus longtemps l'autoroute?

### Conclusion

Nous voulons savoir de la part du Conseil d'Etat quelles mesures d'ordre personnel, financier et organisationnel il a déjà prises ou envisage encore de prendre afin d'assurer l'organisation de l'office et de créer une structure qui permette de tenir le calendrier prévu. Qu'a-t-il entrepris pour assurer la communication externe et interne? Le Conseil d'Etat est-il par ailleurs prêt à informer le Grand Conseil, à la session de novembre, sur les mesures prises et leur succès?

Sion, le 11 septembre 2012  
(09h55)

Groupe CSPO, par  
Graziella Walker Salzmann, députée